



Auch, le 19/03/2026

Madame, Monsieur le Maire,

Les départements de l'Académie de Toulouse subiront une nouvelle amputation de postes d'enseignantes et d'enseignants (94) dans le 1^{er} degré à la rentrée 2026.

Le Gers perdra 13 postes alors qu'il manque déjà une cinquantaine de postes pour que le Service Public d'Éducation fonctionne correctement.

Les responsables de l'Éducation Nationale utilisent l'argument de la baisse démographique pour imposer davantage de restriction à l'École Publique. Si cette baisse n'est pas contestable, elle devrait être une opportunité à saisir pour soutenir la préservation d'un réseau d'écoles rurales et améliorer l'aide aux élèves en difficultés, la situation des directeurs et directrices d'école, le service de remplacement, et l'école inclusive.

Sans cet effort budgétaire conséquent, le Gers continuera à voir disparaître ses écoles rurales et le service public d'éducation se dégrader.

Connaissant l'esprit de solidarité des élu-es gersoises et gersois et leur attachement aux Services Publics en général et à l'École en particulier, nous ne doutons pas que vous serez à nos côtés dans le combat pour la défense des postes d'enseignantes et d'enseignants.

Nous vous proposons de soumettre au vote du Conseil municipal le vœu des syndicats du Gers, FSU-SNUipp, SE-UNSA, SNUDI-FO, CGT éduc'action.

Nous vous remercions.

Karine Touron – FSU-SNUipp, Jean-Marie Laumenerch – SE-UNSA, Grégory Simon-Daniel – SNUDI-FO, Simon Lebourgeois - CGT'éduc action

VOEU a renvoyer à : snu32@snuipp.fr

Le Conseil Municipal de

réuni le

a pris connaissance du retrait de 13 emplois de professeures et professeurs d'école du Gers pour la rentrée 2026. Après les fermetures de classes et de services subies ces dernières années, le Conseil Municipal conteste cette mesure qui va dégrader le Service Public d'Éducation.

Le Conseil Municipal soutient l'exigence des syndicats qui demandent au ministre et au gouvernement l'annulation des fermetures afin d'utiliser la baisse démographique pour à la fois soutenir la préservation d'un réseau d'écoles rurales et améliorer l'aide aux élèves en difficultés, la situation des directeurs et directrices d'école, le service de remplacement, et l'école inclusive.